

Le mag'

L'information de l'Office Public de l'Habitat du Choletais

N°46 JUIN 2017

édito

DES CHANGEMENTS AU SEIN DE SLH

Toujours dans un souci de proximité et de qualité d'accueil des locataires, SLH a décidé de réorganiser l'agence Jean Monnet en dissociant les deux quartiers : Jean Monnet et Bretagne.

Ainsi, Nicole Biteau prend la responsabilité de la nouvelle agence Jean Monnet et Pascale Boulay, celle de Bretagne. Chacune des deux agences bénéficie d'une chargée de clientèle pour plus de proximité et plus de disponibilité auprès des locataires.

Je souhaite également souligner un autre changement marquant : Daniel Doteau, Directeur Général depuis 1987 a fait valoir ses droits à la retraite. Il a su, durant près de 30 ans, développer, moderniser, adapter et diversifier le patrimoine de SLH dans une démarche respectueuse de l'environnement, avec l'objectif permanent de répondre aux attentes des locataires. Je le remercie sincèrement pour son travail, sa détermination et son engagement au sein de l'Office et lui souhaite une heureuse retraite, pleine de projets. Bernard Graveleau, nouveau Directeur de SLH, a pris ses fonctions le 1^{er} avril dernier. Il n'est pas inconnu de l'Office, ayant œuvré durant plus de 15 ans en tant que responsable patrimoine. Je lui souhaite beaucoup de réussite et je tiens à lui exprimer ma confiance pour poursuivre, avec ses équipes, les projets engagés et développer de nouvelles actions pour renforcer encore davantage la qualité du service rendu aux locataires de SLH.

Enfin, comme depuis plusieurs années, l'USH organise la Semaine Nationale des HLM du 24 juin au 2 juillet sur le thème de la transition énergétique. L'occasion pour SLH de sensibiliser les locataires, en partenariat avec le Centre Social Pasteur, à la propreté de leur environnement en participant à des animations, à un nettoyage de quartier et en relayant la journée des citoyens organisée le 20 mai dernier par la Ville de Cholet. Nous en profitons pour consacrer le dossier de ce Mag'46 à la problématique des encombrants qui nous l'espérons sensibilisera le plus grand nombre d'entre vous.

Bonne lecture à toutes et à tous.



Isabelle LEROY
Présidente de l'OPH
Sèvre Loire Habitat

dossier

Transition énergétique

La problématique des encombrants



➤ Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Ce sont les déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume, ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères et doivent être acheminés vers une déchèterie :

- Mobilier,
- Literie,
- Appareils de gros électroménager,
- Sanitaire,
- Déchets de bricolage...

➤ Où et comment accéder aux déchèteries ?

L'Agglomération du Choletais propose sur Cholet deux déchèteries : la zone d'activité du Cormier et de la Blanchardière. Pour y accéder, vous devez obligatoirement disposer de la carte d'accès (une par foyer), qui est gratuite et donne droit à 12 passages par an.

À votre demande, la carte peut être rechargée de 5 passages supplémentaires, jusqu'à 2 fois par an (forfait de 10 € donnant droit à 5 passages). Si vous n'avez pas utilisé la totalité de ces passages supplémentaires, ils seront reportés l'année suivante.

Pour obtenir la carte, il vous suffit de remplir un formulaire par internet : http://www.cholet.fr/emairie/decheterie_carte.php. Il vous sera demandé un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Une fois cette démarche rapide effectuée, votre carte vous sera retournée par voie postale.

Pour les locataires, habitant hors Cholet, vous pouvez vous renseigner auprès de votre mairie ou des services de l'Agglomération du Choletais, pour connaître la déchèterie la plus proche et obtenir des informations complémentaires sur la collecte.

➤ Quels sont les risques en cas de dépôt sauvage ?

En cas de dépôt en extérieur, la loi prévoit une amende (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) selon le type d'infraction.

Pour les dépôts sauvages dans les parties communes, SLH facture l'enlèvement au locataire fautif.

➤ Que fait SLH ?

SLH tente, depuis plusieurs années de régler cette problématique. Plusieurs démarches ont été effectuées, en informant les locataires via des plaquettes, le Mag', donnant des informations lors des visites conseils ou en facturant l'enlèvement au locataire fautif.

Malgré cela, plusieurs constats ont été faits :

- Les encombrants sont laissés dans le logement à l'état des lieux sortant,
- Les encombrants sont abandonnés dans les parties communes de l'immeuble,
- Les encombrants sont abandonnés aux abords immédiats de l'immeuble.

Des mesures incitatives ont été mises en place :

- Informations lors des visites conseils,
- Rappel de la loi et des amendes : affiches, Mag' (n° 17, 21, 24, 29, 33, 37),
- Proposition de la carte d'accès à la déchèterie. Sur certains groupes immobiliers, le pourcentage de locataires détenteurs de cette carte est particulièrement faible. Le constat montre l'importance pour SLH de sensibiliser les locataires,
- Accompagnement spécifique sur la rénovation des immeubles de Favreau.

Pour lutter contre ce problème, SLH a décidé, avec les membres du Conseil de Concertation Locative, de mettre en place un groupe de travail. L'objectif sera d'établir un état des lieux des pratiques en place et des difficultés rencontrées par certains locataires et d'élaborer des propositions pour remédier à cette problématique.



SEMAINE NATIONALE DES HLM

du 24 juin au 2 juillet 2017

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, NATURELLEMENT !

slh
Sèvre Loire Habitat
L'HABITAT À DIMENSION HUMAINE

vie des quartiers

agence Jean Monnet

Fête de quartier à Jean Monnet - 2^e édition 23 septembre 2017

La première édition avait été lancée le 24 septembre 2016, initiée et portée par le Conseil Citoyen du quartier Jean Monnet, soutenu par le Service Développement Social et les associations du quartier.

Cette année, elle se déroulera le 23 septembre.

Au programme :

- Vide-greniers, porté par un groupe de femmes du quartier qui leur permettra de financer des projets,
- Ateliers animés par différentes associations sportives pour présenter divers sports,
- Présentation des animations du **Centre Socioculturel K'léidoscope**,
- Ateliers scientifiques animés par **Les Petits Débrouillards**,
- Jeux,
- Animations « spectacles concerts » orchestrées par **Cité Métisse**.

Le vide-grenier aura lieu toute la journée et les animations commenceront à midi.

Ces différentes actions seront l'occasion de tous se retrouver à Jean Monnet et de montrer que c'est un quartier où il fait bon vivre.

A vos agendas et rendez-vous au Centre Socioculturel K'léidoscope.

Pour tous renseignements :

K'léidoscope

13 avenue du Président Kennedy - 49300 Cholet

Tél. 02 41 55 55 84

Courriel : centre.kleidoscope@gmail.com

agence du Parvis de Moine

Point sur les travaux de Favreau - Réhabilitation de 170 logements

Durée 28 mois, 25 000 € H.T par logement.

Travaux intérieurs logements :

- Rue Charcot : 23 logements livrés, 7 en cours,
- Rue Lyautey : 14 logements livrés, 7 en cours,
- Rue Christophe Colomb : 4 logements livrés, 12 en cours.

NOTA : 10 logements vacants en travaux.

Travaux extérieurs façades :

- Rue Charcot : travaux terminés,
- Rue Lyautey : travaux en cours, avancement 80 %.



Visite des jeunes en Licence Professionnelle Gestion de l'Habitat Social

Une visite de la réhabilitation de Favreau a été réalisée par les étudiants de la Licence Professionnelle Gestion de l'Habitat Social. Ils ont pu visiter plusieurs logements aux différents stades d'avancement « avant travaux, en cours de chantier et travaux finis » avec la description des travaux réalisés et leurs impacts en matière de confort, de sécurité et d'économies d'énergie. Pour conclure cette visite, ils ont également pu visiter une tour pour mettre en évidence les dispositifs de désenfumage naturel sur un bâtiment des années 70.

dossier

➤ Quelles solutions alternatives pour les locataires ?

Donner :

- **Calis** (récupération d'ordinateurs inutilisés) : <http://calis-asso.org/blog>
- **Emmaüs** : <http://www.emmaus49.com/fr/emmaus-cholet/accueil-cholet-p44.html>
- **Écocyclerie du Choletais** : <http://www.ecocyclerie-du-choletais.fr/>
- **Écocyclerie des Mauges** : <http://ecocycleriedesmauges.blogspot.fr/>
- **Les sites de dons d'objets** : <https://donnons.org/>, <http://www.recupe.net/>
- **Association Envie 44** (Nantes) : <http://envie-44.envie.org/>
- **Les Centres Sociaux** (en se renseignant au préalable)
- **La reprise « 1 pour 1 »** lors de livraison ou directement en magasin, qui sont dans l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil lors de l'achat d'un appareil neuf équivalent.

Pour plus de renseignements : <http://www.eco-systemes.fr/particuliers/se-debarasser-d-un-appareil/magasins>.

Réparer :

- **Repair Café** au Centre Social Horizon,
- **Centre Social Pasteur** (atelier réparation de vélo),
- **Les autres centres sociaux**.

Vendre :

- **Vide-greniers** : <https://vide-greniers.org/Pays-de-la-Loire>,
- **Sites internet destinés à la vente**.

Vous avez des idées pour améliorer le traitement des encombrants ?
N'hésitez pas à nous les communiquer : communication@slh-habitat.fr



actualités

A vendre

➤ Terrains

SLH vend des terrains libres de construction à **Jallais**

(Lotissement Le Hameau de la Fontaine).

Terrains desservis en gaz naturel situés en centre bourg. À partir de 40 000 €.

Pour toute information, contactez le 02 41 75 65 13 ou par mail : developpement@slh-habitat.fr

Une plaquette est également disponible sur notre site internet dans la rubrique les offres/ventes de terrains.

➤ Maisons

Liré - Le Buisson Paquet

3 locations-accessions - Terrains de 240 à 265 m²

Nombre de pavillons disponibles	Type	Surface	Prix de vente	Loyer locatif	Part acquisitive
1	4	95 m ²	155 000 €	590 €	200 €
2	4	94 m ²	168 000 €	650 €	200 €

Jallais - Le Hameau de la Fontaine

2 locations-accessions - Terrains de 365 à 387 m²

Nombre de pavillons disponibles	Type	Surface	Prix de vente	Loyer locatif	Part acquisitive
2	4	94,21 m ²	157 000 €	600 €	220 €



LIRÉ - Le Buisson Paquet

➤ Régularisations des charges de chauffage

SLH s'est lancé dans un contrat de mutualisation de l'achat de gaz avec différents partenaires afin de négocier au plus bas le prix du combustible. Pour l'année 2016, les charges de chauffage collectif ont donc bénéficié de cette baisse visible sur la régularisation annuelle.

De plus, les conditions climatiques ont un impact important. Les DJU permettent de mesurer la rigueur d'un hiver et de comparer à base constante les dépenses annuelles de chauffage. La période de chauffe s'étale généralement du 1^{er} octobre au 20 mai. On calcule chaque jour, sur cette période, la différence entre la température extérieure de référence (18°C) avec la moyenne entre la température maximale et minimale : $18 - (T_{min} + T_{max}) / 2$. Les DJU sont additionnés tous les jours pour connaître le nombre total sur la période. En moyenne, pour un hiver rigoureux, les DJU sont estimés à 2 218 dans le département du Maine et Loire.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
ANGERS	2430	1629	2088	2280	1738	1804	2104

Source : COSTIC

actualités

➤ Point sur l'avancement des travaux de réhabilitation

- **La Colline** - tours A et B : remplacement évier, meubles évier, robinetteries et faïence. Une entreprise a été retenue. Démarrage des travaux prévus courant juin 2017.
- **Favreau** : restructuration de la passerelle de l'Adapei/Compagnons du Devoir. Les travaux sont en cours (élévation du 1^{er} étage).
- **Hameau de la Maronnerie** : réhabilitation de 64 logements, consultation en cours afin de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera en charge de l'exécution des travaux.
- **Les Câlines** : rénovation thermique des 2 tours Aubigné et Frairie, consultation en cours afin de désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera en charge de l'exécution des travaux.
- Réfection de terrasses, démarrage des travaux mi-mai 2017, sur les quartiers **Jean Monnet, Bretagne et Villeneuve**.
- Remplacement de 86 chaudières individuelles sur **Cholet**, démarrage des travaux courant juin 2017.
- **Bretagne** : remplacement de trois ascenseurs tours Iroise, Houëdic, Glénan, consultation en cours afin de retenir l'entreprise. Les travaux devraient débuter courant septembre 2017 (date prévisionnelle). Chaque ascenseur sera mis en arrêt complet pour une durée de 9 à 11 semaines par tour. SLH a consulté l'ensemble des locataires afin de recueillir les demandes d'aides (portage, personne à mobilité réduite...).
- Pose de 5 portes de hall d'entrée coulissantes (Parvis de Moine, Bretagne : tours Iroise, Houëdic et Glénan), rénovation des halls d'entrée et amélioration des parties communes (Richardières, De Lattre, Bretagne et Jean Monnet). La consultation est en cours afin de retenir l'entreprise, pour un démarrage des travaux courant septembre 2017 (date prévisionnelle).



➤ Des logements témoins à visiter

Des logements ont été meublés, à Favreau et Nation. Ils sont proposés à la visite, par le service commercial, notamment pour les futurs locataires. Ils permettent de mettre en valeur le patrimoine, par le biais des travaux de réhabilitation mais également de visualiser les espaces et les possibilités d'aménagement.



➤ Journée prévention-santé organisée le 10 mai 2017 aux Richardières

La problématique de la santé est trop souvent considérée comme secondaire au regard des difficultés primaires (se loger, se nourrir, s'habiller...). A l'initiative du Département de Maine-et-Loire, et dans le cadre du contrat local de santé signé entre l'Agglomération du Choletais et l'Agence Régionale de Santé, une opération a été menée suite à un partenariat autour des thématiques de santé. Le mercredi 10 mai a eu lieu une journée prévention et promotion de la santé au foyer ADOMA des Richardières.

De nombreux partenaires associatifs ont pu passer des messages visant à sensibiliser l'importance de la santé et aux dangers des risques domestiques.

Cet événement gratuit, à l'initiative du département, et relayé par les acteurs locaux, a pu permettre aux habitants et

invités de parler nutrition, hygiène bucco-dentaire, dépistage, vaccination et de comprendre les risques domestiques dans les appartements notamment ceux liés au gaz.

Chaque membre de la famille pouvait choisir son atelier et sa thématique. Les enfants étaient également conviés puisque des animations et des actions ciblées leur étaient destinées. 137 adultes et 75 enfants ont participé à la journée.



vie des quartiers

agence Bretagne

Des jeux et un circuit de remise en forme pour le quartier

Dans le cadre de la démarche du Plan Stratégique Local dans le quartier, des diagnostics en marchant, réunissant les institutions publiques, Ville, Agglomération du Choletais, partenaires associatifs et habitants (notamment des membres du Conseil Citoyen), ainsi que des ateliers partagés ont permis de valider deux axes de travail : la qualité des espaces verts ainsi que le sport, rappelant que Cholet est la Ville la plus sportive des Pays de la Loire (titre obtenu pour la 2^e fois en 2011).

Un des enjeux du projet étant de participer à la dynamique sportive et de loisirs du territoire Choletais, en s'appuyant sur le « potentiel vert », le quartier a subi quelques transformations pour que les espaces soient requalifiés et de nouveaux investis par les habitants.

Deux lieux ont plus particulièrement été identifiés comme participant à la vie du quartier : l'étang de Mocrat et le City park. L'étang, lieu de rencontre des habitants, a été remis en eau, après des travaux sur la digue. Une aire de fitness sera installée prochainement à proximité. L'espace situé près du City park a par ailleurs été réaménagé : aire de Street Workout*, installation de bancs, poubelles et tables de pique-nique... Les 3 plateaux



sportifs qui composent cet espace ont été revus, les terrasses disposent désormais d'une vocation et d'une valeur paysagère. Les liaisons piétonnes ont par ailleurs été retravaillées pour améliorer le cheminement et une signalétique a été réalisée par les jeunes du quartier.

L'opération a été financée par le FEDER et la Ville de Cholet. Différentes phases de concertation (en direction des adultes et adolescents) ont permis d'aboutir à ce projet, en lien avec le Centre Social Pasteur et le Conseil Citoyen Bretagne-Bostangis.

* **Le Street Workout (entraînement de rue)** est un sport à mi-chemin entre la gymnastique suédoise et la musculation. C'est l'art de **maîtriser son corps**. Mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre, c'est un sport qui se pratique essentiellement en extérieur. Il existe certaines infrastructures spécialement dédiées au **Street Workout**, mais la pratique de ce sport peut également avoir lieu dans des parcs pour enfants (avec des bancs, des barrières, tout est utile dans la pratique de ce sport sans limite). Ces dernières années, le **Street Workout** a gagné en popularité grâce à des pays qui investissent dans la création de parcs complets, qui peuvent ensuite donner lieu à différentes compétitions.

vie des quartiers

agence des Mauges Choletaises

Avancement travaux réhabilitation de 71 logements

Durée 24 mois, 23 000 € H.T. par logement.

Travaux intérieurs logements :

- La Tessoualle : les 3 logements sont terminés,
- Mazières en Mauges : les 4 logements sont terminés,
- Vezins : 4 logements sont terminés et 2 logements sont en cours de travaux,
- Nuaillé : le logement est terminé.

Travaux extérieurs façades :

- La Tessoualle : travaux terminés,
- Mazières en Mauges : travaux terminés,
- Vezins : travaux en cours.



Inauguration et pose de première pierre à Beaupréau (commune nouvelle Beaupréau-en-Mauges)

La manifestation s'est déroulée le 16 mars dernier. 8 logements (T3 et T4), allant de 70 m² à 88 m² et disposant d'un garage et d'une terrasse, ont été inaugurés.

Une pose de première pierre a été réalisée sur la 2^e tranche du lotissement la Dube 2 et marque la poursuite du partenariat avec la commune de Beaupréau-en-Mauges.

Cette nouvelle opération comporte 7 logements de T3 et T4. Les travaux ont débuté le 1^{er} février pour une durée de 10 mois.

Tous les logements, dans le respect de la Réglementation Thermique 2012, sont équipés de chaudière à condensation alimentée en gaz propane via un réseau interne gaz déployé dans l'îlot. Un panneau photovoltaïque permet d'alimenter une partie des installations électriques du logement.



agence des Turbaudières

Avancement travaux Villeneuve : réhabilitation de 463 logements

Durée 3 ans, 16 000 € H.T. par logement.

Travaux intérieurs logements :

- Bâtiment E 1 : 40 logements terminés,
- Bâtiment E 2 : 12 logements terminés.

A noter : Les visites avant travaux sont terminées pour le bâtiment E3 et ont commencé pour le bâtiment D4.

Travaux extérieurs façades :

- Bâtiment E 1 : travaux en cours (39 menuiseries extérieures remplacées),
- Bâtiment E 2 : travaux en cours (7 menuiseries extérieures remplacées).



question du locataire

Pourquoi n'ai-je pas le droit de **nourrir les pigeons** ?



Le fait de nourrir les pigeons engendre de fortes nuisances et dégradations : salissures des balcons, des façades, des entrées et des fenêtres, bruits...

Pour limiter leur prolifération, il faut arrêter de les nourrir, afin d'éviter les problèmes sanitaires et techniques (salissures).

Nous vous rappelons de nouveau la législation en vigueur : « il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autre partie d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer des nuisances ou risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible » (art. 120 du Règlement Sanitaire Départemental).

Le non-respect de ce règlement expose le fauteur à une amende de troisième classe de contravention, soit 450 €.

zoom sur...

BIEN VIEILLIR À SLH



Nous vous avons parlé du label « Bien Vieillir à SLH » lors du Mag' 45, en janvier dernier. Pour mettre en place le Label, un groupe de travail a réalisé un état des lieux. Pour cela, des enquêtes ont été réalisées auprès de 71 seniors sur les 85 ciblés.

Les premières conclusions sont très positives puisqu'un grand nombre a apprécié la démarche et s'est senti concerné.

SLH s'engagerait à :

- Labelliser 60 logements dans le parc existant (40 sur Cholet et 20 hors Cholet),
- Intégrer, sur les 5 prochaines années, 10 % de logements labellisés « Bien Vieillir à SLH » dans ses programmes de construction,
- Labelliser chaque année 5 logements dans le patrimoine existant,
- Mettre en place un programme de formation de son personnel pour l'accompagnement du public senior,
- Proposer une visite de courtoisie et des services d'entretien.

vie pratique

Rappels utiles avant l'été

➤ Consignes dans le logement

- Fermez l'eau avant votre départ en vacances,
- Les barbecues et planchas ne sont pas autorisés sur les balcons, sauf s'ils sont électriques,
- Votre logement bénéficie d'un jardin, son entretien est à votre charge,
- Nettoyage des balcons : il est interdit de les laver à grande eau ou à renfort d'eau de javel,
- Attention au bruit : en été, avec les fenêtres ouvertes, le bruit des voisins peut vite devenir intolérable.

➤ Opération tranquillité vacances

Son principe est simple. Après avoir signalé à la Police les périodes de vos absences, des rondes sont effectuées régulièrement autour de votre domicile. Ce service est proposé gratuitement aux Choletais.

Il suffit de remplir un imprimé au poste de Police Municipale ou au Commissariat en y notant son nom, son adresse, les périodes d'absences et des coordonnées téléphoniques pour être appelé en cas de problème. Il est également conseillé d'indiquer le contact d'une personne de confiance à joindre à Cholet en cas d'anomalies constatées.

De jour comme de nuit, les agents de police patrouillent avec vigilance autour des habitations à surveiller.

Les inscriptions à l'Opération Tranquillité Vacances sont d'ores et déjà possibles.



➤ Plan canicule

Qui peut se faire recenser sur le registre communal ?

- Les personnes de 65 ans et plus résidant seules à leur domicile,
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, également résidant seules à leur domicile,
- Les personnes handicapées résidant à leur domicile et bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité.

Comment ?

La démarche est volontaire. L'inscription est réalisée par la personne, mais le signalement peut être fait par son tuteur ou quelqu'un de son entourage (famille, amis, voisins, médecin traitant), en accord avec l'intéressé.

Où ?

La demande d'inscription se fait au service Réglementation Cart'Ville à l'Hôtel de Ville (niveau 0).

Tél. : 02 72 77 24 26

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

Et après ?

En cas d'alerte, les personnes les plus vulnérables peuvent compter sur un dispositif de veille assuré par le Centre Inter-communal d'Action Sociale, associé au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) et aux bénévoles de l'Office de Retraités et des Personnes Âgées du Choletais (ORPAC).

le coin de l'internaute

Nous vous rappelons que **SLH est présent sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter** n'hésitez pas à nous suivre !

Nous vous attendons nombreux.

en bref

Nous souhaitons vous rappeler

qu'il est important de nous prévenir quand vous souhaitez arrêter votre prélèvement automatique ou lorsque vous effectuez un changement de banque.



participez à la question du locataire

Vous avez une question ? N'hésitez pas à nous en faire part. Chaque numéro du MAG' vous permettra d'évoquer un thème qui pourra être abordé dans « La question du locataire ».

Mr / M^{me} Adresse

E-mail

Renvoyez-nous ce coupon à l'adresse : Sèvre Loire Habitat - Service Communication
34, rue de St Christophe - CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX ou par courriel communication@slh-habitat.fr



Cet imprimé a été réalisé dans le respect des normes du label Imprim'Vert avec des encres végétales. Imprimé sur papier « maine green gloss » qui contient 60 % de pâte recyclée.

N°46 - Juin 2017

Le mag' : le journal de l'OPH du Choletais

Directeur de la publication : Isabelle LEROY
Responsable du comité de rédaction : Caroline LETOURNEUX

Conception : RC2C 05 46 45 84 00

Réalisation et Impression : ICI - Cholet 02 41 46 12 55

Dépôt légal : N° 523 - Juin 2017

Crédit photos : Sèvre Loire Habitat - 34, rue de St Christophe
CS 32144 - 49321 CHOLET CEDEX - Tél. 02 41 75 25 25

